

En bref

- 2 593 aides médico-psychologiques (AMP) sont en emploi en région Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2011.
- La croissance des emplois est importante : + 37 % entre 2006 et 2011 contre + 12 % pour l'ensemble des métiers du secteur sanitaire et social. Il s'agit de la croissance la plus importante des métiers du travail social.
- Depuis 2012, la part des recrutements jugés difficiles par les employeurs décroît, même si en 2014 les médico-psychologiques, les auxiliaires de puériculture et les assistants médicaux font encore partie des 10 métiers avec les plus fortes difficultés de recrutement.
- Plus d'un professionnel sur quatre travaille auprès des personnes âgées, prioritairement dans l'hébergement médicalisé pour personnes âgées (20 %) mais également dans l'hébergement social pour personnes âgées (7 %).
- Les AMP sont également fortement représentés dans l'hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux (19 %), puis dans l'hébergement médicalisé pour enfants handicapés (9 %), dans les activités hospitalières (8 %), dans ou dans l'hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé (7 %).
- La part des chômeurs de longue durée est plus importante pour le métier d'AMP qu'en moyenne tous métiers du secteur sanitaire et social (37 % contre 33 %). Elle se rapproche de la moyenne régionale, tous métiers confondus (39 %).
- En 2013, les entrants en première année de formation d'AMP (630) représentent le premier contingent de formés du travail social.
- Seuls 25 % des effectifs en formation sont des jeunes de moins de 26 ans, soit le taux le plus faible d'inscrits de moins de 26 ans sur l'ensemble des formations du sanitaire et social de niveau V.
- Les effectifs d'AMP inscrits en première année de formation sont en forte croissance entre 2008 et 2013 (+ 93 %). Cette augmentation s'explique notamment par l'ouverture en 2006 du DEAMP en formation initiale. En conséquence, l'augmentation du nombre de diplômés entre 2008 et 2013 est également importante (+ 193 %), elle a presque triplé sur la période observée.
- La formation au DEAMP est fortement investie par la voie des contrats de professionnalisation (89 personnes en 2011, 155 en 2012).

En 2014-2015, dans le cadre des travaux de la mission régionale d'observation du secteur sanitaire et social, un diagnostic portant sur les évolutions des métiers de ce secteur a été réalisé par l'ORM (*Portrait emploi-formation du secteur sanitaire et social, Enjeux et perspectives en Provence – Alpes – Côte d'Azur*, « Études », n°27). Son but est d'alimenter la réflexion sur la prise en compte des enjeux emploi-formation dans l'analyse des évolutions de l'appareil de formation et d'outiller la prise de décision en la matière. L'élaboration de ce portrait s'est appuyé sur la production préalable de fiches métier-formation dont la publication lui est complémentaire. Ces fiches déclinent, métier par métier, une observation des évolutions concernant l'emploi, le marché du travail et la formation.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Bulletin du sanitaire et social n°18 – Juin 2015

Directeur de publication : Philippe Guy

Réalisation : Isabelle Boisseau, Stéphanie Mailliot (Mission régionale d'observation des métiers et des formations du secteur sanitaire et social) avec la collaboration d'Anne-Sophie Dumortier et d'Adeline Petrovitch

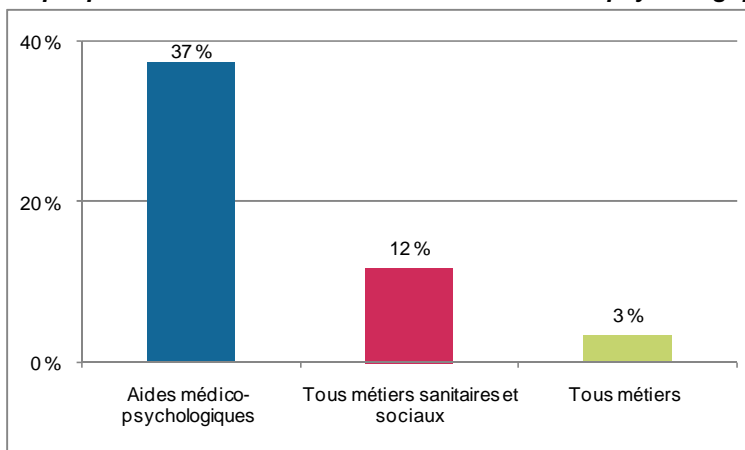
www.orm-paca.org



Les effectifs et l'évolution des effectifs entre 2006 et 2011

2 593 aides médico-psychologiques (AMP) sont en emploi en PACA en 2011. Ils étaient 1 886 en 2006, la croissance des emplois est importante (+ 37 %) au regard de la dynamique globale des métiers du secteur sanitaire et social (+ 12 %). Elle s'explique notamment par le positionnement très singulier de ce métier : à la frontière de compétences sanitaires et de compétences sociales, ce métier apparaît comme un métier clé pour répondre aux besoins liés notamment au vieillissement de la population. La part des femmes parmi les AMP est importante (86 %) en 2011 et reste globalement stable (+ 1 point par rapport à 2006).

Graphique 1 : Évolution des effectifs d'aides médico-psychologiques entre 2006 et 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

La densité des professionnels aides médico-psychologiques sur le territoire régional et français

Tableau 1 : Densité des aides médico-psychologiques en 2011

	Densité en 2011
PACA	53
France métropolitaine	82

Source : Insee – RPLR 2011 PACA et France – Traitement ORM.

Note : « Densité » désigne le nombre de professionnels en activité pour 100 000 habitants.

Les principaux secteurs d'activité en 2011 (NA 38)

En 2011, 90 % des AMP exercent dans le secteur sanitaire et social.

Plus d'un professionnel sur quatre travaille auprès des personnes âgées, prioritairement dans l'hébergement médicalisé pour personnes âgées (20 %) mais également dans l'hébergement social pour personnes âgées (7 %). Les AMP sont également fortement représentés dans l'hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux (19 %), puis dans l'hébergement médicalisé pour enfants handicapés (9 %), dans les activités hospitalières (8 %) ou dans l'hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé (7 %).

Tableau 2 : Secteurs d'activité dans lesquels exercent les professionnels aides médico-psychologiques en 2011

	Part (en %)
Secteur santé humaine et action sociale	90
Hébergement médicalisé pour personnes âgées*	20
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux*	19
Hébergement médicalisé pour enfant handicapés*	9
Activités hospitalières*	8
Hébergement social pour personnes âgées*	7
Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé*	7
Autres secteurs	10
Ensemble	100

Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

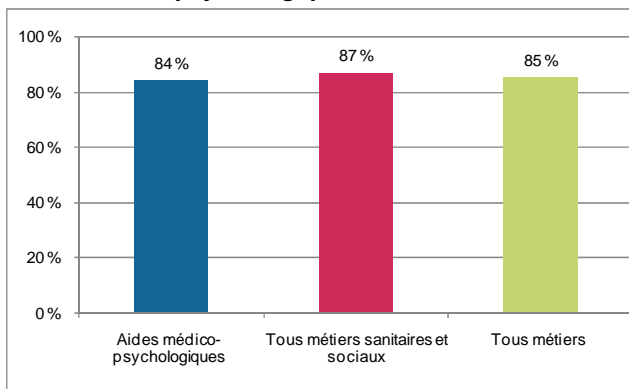
**Seules les principales activités sont mentionnées.

Les conditions d'emploi en 2011

Les AMP exercent exclusivement en tant que salariés. 84 % d'entre eux sont en contrat à durée indéterminée, soit un taux légèrement inférieur à l'ensemble tous métiers sanitaires et sociaux (87 %) et proche de l'ensemble tous métiers (85 %) en PACA. Dans le secteur privé à but non lucratif, des difficultés accrues de recrutement concernant le secteur des personnes âgées induit cependant un recours à fréquent à l'intérim : un établissement sur cinq du secteur y a recours.

Les salariés à temps partiel sont moins nombreux parmi les AMP que tous métiers sanitaires et sociaux confondus (14 % contre 19 %).

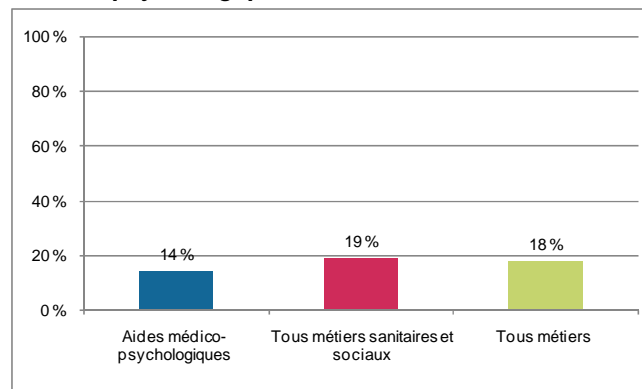
Graphique 2 : La part des contrats durables pour les aides médico-psychologiques en 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

Graphique 3 : La part du temps partiel pour les aides médico-psychologiques en 2011



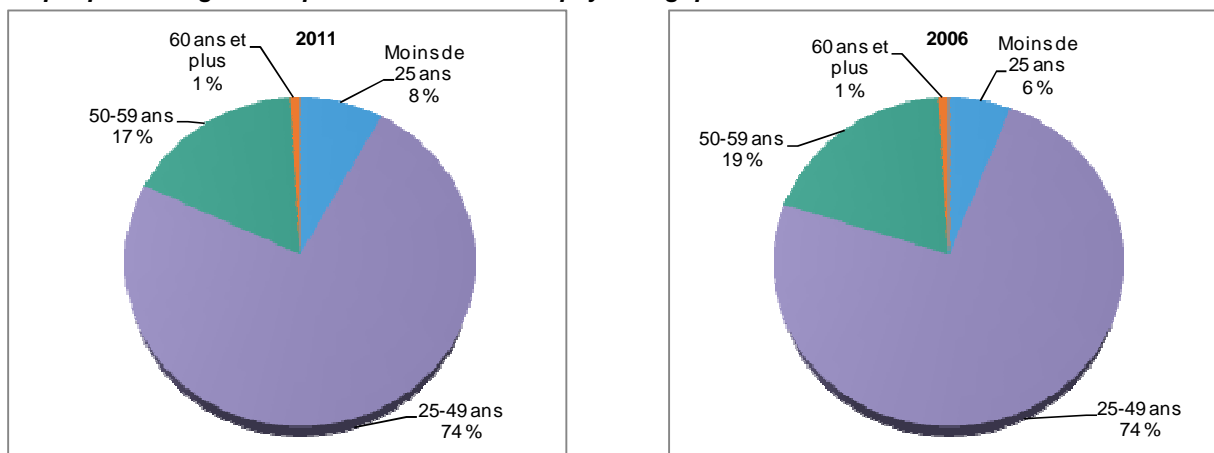
Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

L'âge des professionnels en emploi en 2006 et 2011

En 2011, près d'un professionnel sur cinq (18 %) a 50 ans et plus. Cette part est plus faible que celle constatée pour l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux (27 %). Elle est quasiment constante entre 2006 et 2011 (- 2 points). Les moins de 25 ans en emploi voient quant à eux leur part légèrement augmenter entre 2006 et 2011 (+ 2 points).

Graphique 4 : L'âge en emploi des aides médico-psychologiques en 2011 et 2006



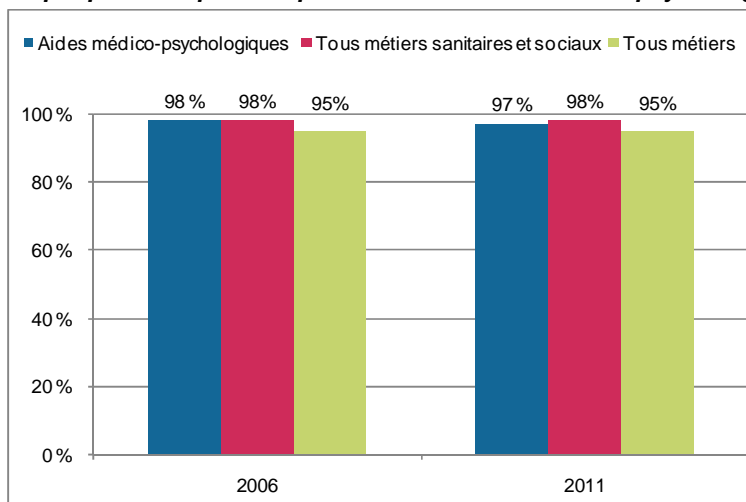
Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

La nationalité des professionnels en emploi en 2006 et 2011

97 % des salariés en emploi sont de nationalité française en 2011, part qui est restée pratiquement stable entre 2006 et 2011 (- 1 point).

Graphique 5 : La part des professionnels aides médico-psychologiques de nationalité française en 2006 et 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

Les besoins de main-d'œuvre entre 2010 et 2014

Il n'est pas possible d'isoler le métier d'AMP dans l'observation des besoins de recrutement et la part des recrutements jugés difficiles par les employeurs. Le métier d'AMP est agrégé avec d'autres, dont les aides-soignants, les auxiliaires de puériculture, les assistants médicaux...

Au cours des cinq dernières années, les AMP, les aides-soignants, les auxiliaires de puériculture et les assistants médicaux font l'objet de projets de recrutement croissants selon l'enquête en besoins de main-d'œuvre. En 2014, ils font partie des dix métiers les plus recherchés (hors recrutements saisonniers) et cette tendance est ancienne.

Tableau 3 : Les projets de recrutements pour les aides médico-psychologiques (et aides soignants, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux...) de 2010 à 2014

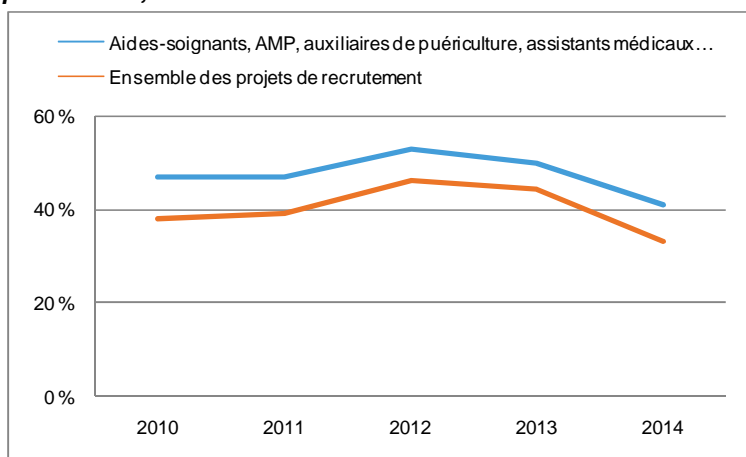
	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de projets de recrutement	2 933	3 569	2 872	3 202	3 440

Source : Crédoc, Pôle emploi – Enquête en besoin de main-d'œuvre de 2010 à 2014 – Traitement ORM.

Les projets de recrutement correspondent à des prévisions d'embauche exprimées par les employeurs lors de la réalisation de l'enquête. Elles ne se traduisent pas toujours par des recrutements.

Depuis 2012, la part de recrutements jugés difficiles par les employeurs décroît, même si en 2014 ces professionnels font encore partie des dix métiers avec les plus fortes difficultés de recrutement. Dans le secteur privé non lucratif de PACA, contrairement à la tendance nationale, les difficultés de recrutement se sont accrues dans le secteur des personnes âgées¹.

Graphique 6 : La part des recrutements jugés difficiles pour les aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, AMP de 2010 à 2014



Source : Crédoc, Pôle emploi – Enquête en besoin de main-d'œuvre de 2010 à 2014 – Traitement ORM.

Les recrutements jugés difficiles traduisent le ressenti des employeurs lors la recherche de candidats. Les difficultés proviennent de motifs divers et non précisés (pénurie de candidats, qualifications inadaptées, etc.).

¹ Données issues de l'« Enquête emploi 2012 – Portraits métiers », L'Observatoire & Unifaf, février 2013, réalisée par L'Observatoire d'Unifaf, fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif.

Les demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2013

L'observation du marché du travail ne permet pas d'isoler le métier d'AMP. Celui-ci est agrégé avec d'autres métiers (accompagnateur médico-social, assistant de soins en gérontologie, auxiliaire d'intégration scolaire, avéjiste, éducateur ou instructeur en locomotion, rééducateur en autonomie de la vie journalière ou en locomotion), sous l'appellation « accompagnement médico-social ».

Les professionnels de l'accompagnement médico-social à la recherche d'un emploi représentent 7 % des demandeurs d'emploi inscrits sur des métiers du secteur sanitaire et social. La part des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus est égale à la moyenne tous métiers du secteur sanitaire et social (18 %). Celle des moins de 25 ans (11 %) est inférieure à la moyenne tous métiers du secteur sanitaire et social (15 %). Les femmes demandeurs d'emploi sont plus nombreuses parmi les professionnels de l'accompagnement médico-social que pour l'ensemble tous métiers du sanitaire et social (87 % contre 79 %), conformément à la féminisation de ce métier.

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2013 (ROME)

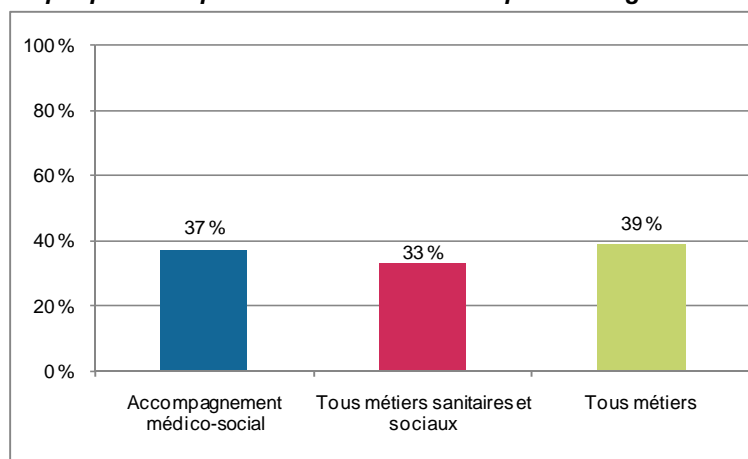
	Aides médico- psychologiques	Tous métiers sanitaires et sociaux	Tous métiers
Nombre de demandeurs d'emploi	891	13 412	217 938
Part des 50 ans et plus	18 %	18 %	22 %
Part des moins de 25 ans	11 %	15 %	15 %
Part des femmes	87 %	79 %	49 %

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

Le chômage de longue durée

La part des chômeurs de longue durée est plus importante qu'en moyenne tous métiers du secteur sanitaire et social (37 % contre 33 %). Elle se rapproche de la moyenne régionale, tous métiers confondus (39 %). Des facteurs d'explication peuvent être recherchés dans la mise en rapport de conditions de travail difficiles (le chômage de longue durée apparaissant en certains cas comme un effet apparenté à la pénibilité) et de conditions d'emploi contraintes (enjeux de reconnaissance salariale, peu de possibilité d'évolution professionnelle).

Graphique 7 : La part des demandeurs d'emploi de longue durée au quatrième trimestre 2013 (ROME)



Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

Les demandeurs d'emploi par département

La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an et plus) varie selon les départements, allant de 22 % dans les Alpes-Maritimes à 42 % dans les Bouches-du-Rhône. C'est dans ce département que la part des demandeurs d'emploi de longue durée est la plus importante, suivie de près par le Var (40 %).

Tableau 5 : Le département de résidence des demandeurs d'emploi aides médico-psychologiques en 2013

	Demandeurs d'emploi aides médico-psychologiques	Part des aides médico- psychologiques demandeurs d'emploi de longue durée
Alpes-de-Haute-Provence	53	36 %
Hautes-Alpes	42	31 %
Alpes-Maritimes	135	22 %
Bouches-du-Rhône	415	42 %
Var	145	40 %
Vaucluse	101	37 %
PACA	891	37 %

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

FORMATION

Toutes les données sur les diplômés sont hors VAE.

En 2013, dix instituts (correspondant à 21 sites) dispensent la formation au diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP) en PACA. Ces lieux de formation sont localisés dans tous les départements de la région.

Avant 2006, la formation n'était accessible qu'en cours d'emploi. Depuis cette date, elle est accessible en formation initiale, en formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés, en apprentissage et en contrat de professionnalisation. Elle est également accessible par la VAE.

Les effectifs formés et diplômés en 2013

En 2013, les entrants en première année de formation d'AMP (630) représentent le premier contingent de formés du travail social, effectif proche de celui des entrants en première année de formation d'auxiliaire de puériculture dans le sanitaire. Ces deux diplômes relèvent du même niveau de formation (V) et articulent l'un comme l'autre un développement de compétences à vocation tant sanitaires que sociales.

L'âge moyen des formés en première année (35 ans) est supérieur à l'âge moyen des entrants en formation tous diplômes du travail social confondus (32 ans) mais proche ou identique à l'âge d'autres formés de niveau V tels que les auxiliaires de vie sociale (35 ans). Cet élément laisse supposer que nombre de professionnels non diplômés, exerçant dans le sanitaire et social et notamment dans le secteur des services à la personne, passent le DEAMP en cours de vie active dans une optique d'évolution de carrière. Ce diplôme, dont la durée de préparation est d'un an, est également facilement mobilisable pour des personnes en situation de reconversion professionnelle. À noter : même s'il est accessible en formation initiale depuis 2006, le DEAMP est peu visible et peu connu des jeunes.

Tableau 6 : Les effectifs en formation d'aides médico-psychologiques en 2013

	Aides médico- psychologiques	Total diplômes du travail social
Effectif toutes années de formation confondues*	840	4 281
Effectif en première année*	630	2 304
Âge moyen en première année**	35 ans	32 ans
Part des femmes en première année*	87 %	85 %

*Source : Drees – Enquête écoles année 2013 – Traitement ORM.

**Source : Drees – Enquête élèves année 2013 – Traitement ORM.

Les diplômés par département en 2013

Les diplômés les plus nombreux sont issus des instituts de formation des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes.

Tableau 7 : Les effectifs en formation d'aides médico-psychologiques en 2013

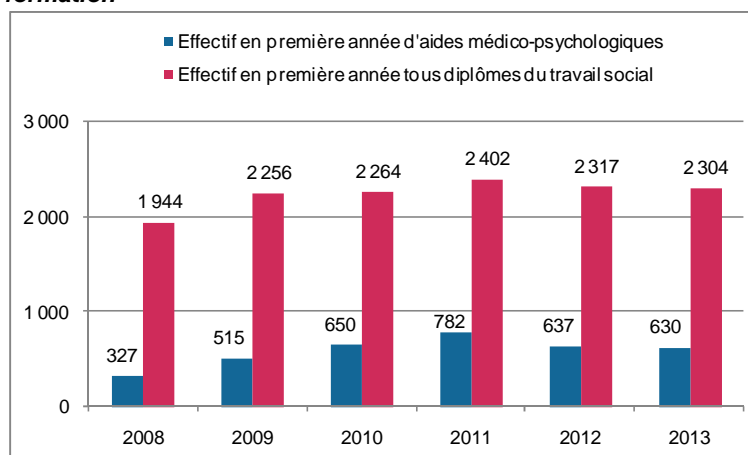
	Nombre de diplômés en 2013
Alpes-de-Haute-Provence	12
Hautes-Alpes	40
Alpes-Maritimes	135
Bouches-du-Rhône	216
Var	74
Vaucluse	80
PACA	557

Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

Évolution des effectifs formés et diplômés entre 2008 et 2013

Les effectifs d'AMP inscrits en première année de formation sont en croissance entre 2008 et 2013 (+ 93 %), de façon nettement plus forte que celle des effectifs toutes formations du travail social confondues (+ 19 %). Cette augmentation s'explique notamment par l'ouverture en formation initiale du DEAMP en 2006, qui a entraîné la création et le financement d'un certain nombre de places en formation initiale par le Conseil régional.

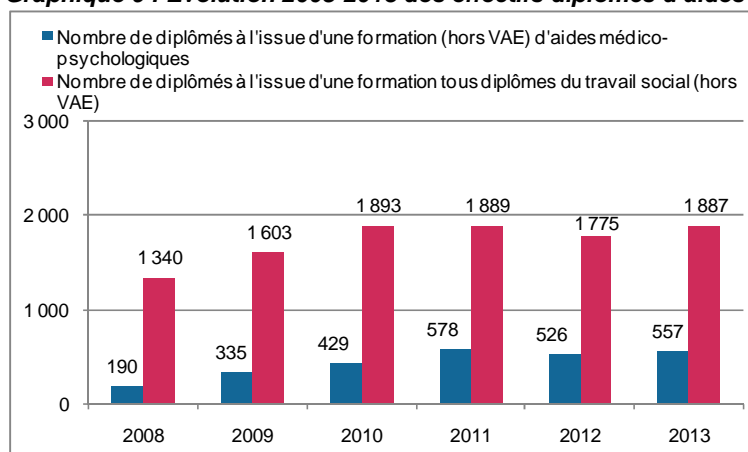
Graphique 8 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés d'aides médico-psychologiques en 1^{re} année de formation



Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

L'augmentation du nombre de diplômés entre 2008 et 2013 est forte également (+ 193 %), il a presque triplé sur la période observée. Cette croissance est très nettement supérieure à la croissance des diplômés toutes formations du travail social confondues (41 %).

Graphique 9 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés d'aides médico-psychologiques



Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

Candidats présentés, sélectionnés et places offertes en formation en 2013

Le nombre de places offertes en formation est supérieur au nombre de candidats ayant été admis suite à cette sélection.

Les candidats en formations préparatoires à l'entrée dans un institut de formation en 2012-2013

En 2012, 159 personnes ont entamé une formation préparatoire au concours d'entrée à la formation d'AMP. Parmi eux, une grande majorité a plus de 25 ans (66 %).

Ces candidats ont majoritairement un niveau V ou infra (70 %). Nombre d'entre eux sont demandeurs d'emploi et orientés par Pôle emploi (56 %) ou par une mission locale (27 %).

Tableau 8 : Les effectifs d'aides médico-psychologiques en formation préparatoire en 2012-2013

	Aides médico-psychologiques
Effectif entré en formation préparatoire	159
Part des moins de 25 ans	34 %
Part des candidats sans diplôme lors de l'entrée en formation	31 %
Part des demandeurs d'emploi à l'entrée en formation	76 %

Source : Conseil régional – Données de gestion collectées auprès des établissements, année 2012-2013 – Traitement ORM.

Durant l'année 2012-2013, parmi les 159 apprenants entrés en formation préparatoire, 93 ont été admis sur listes principale et complémentaire pour entrer en formation, soit plus de la moitié d'entre eux. Cette proportion est nettement supérieure à celle observée pour d'autres diplômes de même niveau (ainsi, seul un tiers des apprenants entrant en formation préparatoire d'aide médico-psychologique a été admis à l'issue de la formation sur liste principale ou complémentaire).

Les formations suivies en alternance en 2011 et 2012

→ Apprentissage

Le nombre de formés par la voie de l'apprentissage baisse de manière significative entre 2011 et 2012 dans un contexte général de baisse de l'apprentissage en PACA et en France. L'apprentissage est en effet une voie d'accès réservée aux 18-25 ans alors que les trois quarts des inscrits en formation ont plus de 26 ans.

Tableau 9 : Les effectifs d'aides médico-psychologiques en apprentissage en 2011 et 2012

	2011	2012	Places ouvertes (convention 2011)
Effectif en apprentissage en première année	5	s	83
Effectif en apprentissage toutes années confondues	9	s	142

Source : Conseil régional PACA – Effectifs apprentis inscrits dans un CFA de la région au 31.12.2011 et 31.12.2012 – Traitement ORM.

→ Contrat de professionnalisation

La formation au DEAMP est en revanche fortement investie par la voie des contrats de professionnalisation (89 personnes en 2011, 155 en 2012). Cette voie est notamment ouverte aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

Tableau 10 : Les effectifs d'aides médico-psychologiques en contrats de professionnalisation en 2011 et 2012

	2011	2012
Nombre de contrats de professionnalisation enregistrés	89	155

Source : Dares, Direccte PACA – Contrats de professionnalisation enregistrés au cours des années civiles 2011 et 2012 – Traitement ORM.

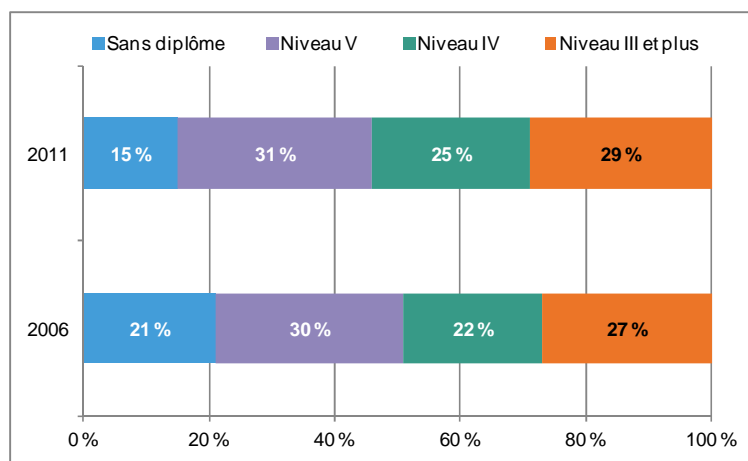
Le niveau de diplôme des professionnels en emploi en 2006 et 2011

Le diplôme d'AMP est reconnu à niveau V. Entre 2006 et 2011, un double phénomène s'observe :

- On observe une diminution conséquente du nombre de professionnels exerçant sans diplôme (leur part passant de 21 % à 15 %). Cet élément peut être mis en lien avec l'arrivée de nombreux nouveaux professionnels (par VAE notamment) et avec la forte incitation à qualifier les « faisant fonction » dans le secteur de l'action sociale et du médico-social.
- On observe également une augmentation sensible du nombre de professionnels exerçant avec un niveau supérieur au niveau requis entre 2006 et 2011 (+ 5 points). Parmi eux, on observe un effectif non négligeable de professionnels ayant au moins un diplôme de l'enseignement supérieur (29 % des AMP en exercice en 2011).

La part des professionnels de niveau V reste quant à elle quasiment stable entre 2006 et 2011 (+ 1 point).

Graphique 10 : Le niveau de diplôme des professionnels aides médico-psychologiques en emploi en 2006 et 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.